

Association des propriétaires du lac Gémont Inc.

AVIS DE CONVOCATION

Dimanche 5 mai 2013

Cher membre,

Vous êtes convoqué(s) à l'assemblée annuelle de l'Association des propriétaires du lac Gémont Inc.

Lieu: A La Chapelle sur le chemin Gémont, St-Adolphe-d'Howard
Date: Dimanche le 2 juin 2013
Heure: 13:00 heures

Lors de l'assemblée, les membres pourront :

- Approuver le procès-verbal de l'assemblée annuelle précédente (3 juin 2012)
- Rencontrer le maire de Saint-Adolphe d'Howard pour discuter des sujets suivants :
 1. Projet pilote pour protéger notre environnement
 2. Asphalte sur le Chemin de la Chapelle et le Chemin des Sulpiciens
 3. Entente avec la municipalité au sujet de la chapelle
 4. Installation d'une borne sèche
 5. Limiter la vitesse à 70 km sur la route 364
 6. Signalisation sur la route 364
- Obtenir de l'information sur :
 1. Le bilan financier de l'association au 31 décembre 2012;
 2. Le budget 2013 de l'association et « Fonds prévoyance – projets majeurs » ;
 3. Le dossier « Caméra de surveillance du domaine »;
 4. Le dossier « Quai sur le terrain de l'accès au lac et à l'île »
- Ratifier les actes des administrateurs
- Voter pour l'élection des administrateurs

DOCUMENT POUR L'ASSEMBLÉE :

Les documents pour l'assemblée sont disponibles sur le site de l'Association afin que vous puissiez en prendre connaissance avant l'assemblée.

CONFIRMATION DE VOTRE PRÉSENCE OU ABSENCE:

Pour s'assurer qu'il y aura quorum à l'assemblée annuelle, veuillez confirmer votre présence ou absence par courriel dès maintenant.

PROCURATION

Si vous ne pouvez assister à l'assemblée il est préférable de signer une procuration et de la transmettre à l'Association par courriel ou courrier.

Un formulaire pour la procuration est disponible sur le site de l'Association à :
www.seigneuriedelachapelle.com/AssembleAnnuelle2013.html

VOTRE ADRESSE ÉLECTRONIQUE À L'ASSOCIATION :

Si le 15 avril 2013 vous n'avez pas reçu un courriel de l'Association vous informant de la date du 2 juin 2013 pour la prochaine assemblée annuelle, alors l'Association ne connaît pas votre adresse électronique et ne peut vous transmettre des communiqués rapidement. Dans ce cas, nous vous recommandons de remettre votre adresse électronique à l'Association.

VOS REPONSES :

Transmettre vos réponses à l'Association au plus tard lundi le 27 mai 2013:

Par courriel à : **lacgemont@gmail.com**

Par téléphone : **André Paquette, président, (514) 952-4501**

Par la poste : (prévoir 5 jours ouvrables pour le courrier régulier)
Association des propriétaires du lac Gémont Inc.
57 Chemin de la Chapelle,
St-Adolphe-d'Howard, QC
J0T 2B0

Diane Lalonde
Secrétaire
Association des propriétaires du lac Gémont Inc.

courriel : lacgemont@gmail.com
Site : <http://www.seigneuriedelachapelle.com/>